

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

**Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2
ET une étude critique de document(s) au choix parmi les études 1 et 2.**

Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation et l'étude critique de document(s).

Dissertation 1

La gestion de la question environnementale par les acteurs états-uniens à différentes échelles

Dissertation 2

Comment construire et protéger la connaissance ?

**Le candidat traitera une étude critique de document(s)
au choix parmi les études 1 et 2.**

Étude critique de document(s) 1 : Les menaces sur le patrimoine dans le monde

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : quelles menaces pèsent sur le patrimoine mondial et comment les différents acteurs tentent-ils d'y remédier ?

Document 1

Mardi 24 janvier, la directrice générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova, a reçu le maire de Venise, M. Luigi Brugnaro, au siège de l'Unesco, avec des représentants du gouvernement italien, afin de discuter de la protection du site de Venise et sa lagune, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1987.

Cette rencontre fait suite à la visite de la directrice générale à Venise les 3 et 4 novembre 2016 à l'occasion des 50 ans de la grande inondation de Venise. La discussion a porté sur les mesures mises en œuvre par les autorités italiennes et la municipalité de Venise pour assurer la protection du site à long terme. Le Comité du patrimoine réuni en juillet 2016 avait exprimé plusieurs recommandations et demandé à l'Italie d'en faire rapport avant le 1^{er} février 2017.

Les autorités italiennes ont réaffirmé leur volonté de répondre aux préoccupations soulevées par le Comité du patrimoine mondial en juillet dernier à propos de la préservation de la ville de Venise. Cet engagement s'est traduit par l'adoption d'un nouveau « Pacte pour Venise », signé le 26 novembre dernier et qui prévoit 457 millions d'euros d'investissement pour la préservation de la ville de Venise et sa lagune au cours des 4 prochaines années. De plus, dans le cadre du plan stratégique national pour le développement du tourisme, présenté par le ministère des Activités et Biens Culturels et du Tourisme le 16 décembre dernier, et dont l'objectif est de mettre le tourisme durable au centre des politiques nationales, une action spécifique pilote est prévue pour le suivi et la gestion des flux touristiques à Venise.

« Venise est un patrimoine partagé de valeur universelle exceptionnelle. Nous devons tous travailler ensemble, l'Unesco, le gouvernement, la municipalité et toutes les parties prenantes. Ce matin le maire de Venise m'a présenté en détail le grand nombre d'actions réalisées et les projets concrets qu'il a l'intention de mettre en œuvre. J'ai pu mesurer l'ampleur des efforts menés conjointement par la municipalité et le gouvernement. Nous allons continuer à travailler dans cet esprit. » a déclaré Irina Bokova.

« Ma présence aujourd'hui est le signe de la confiance et de l'attachement de Venise à la coopération internationale. J'ai présenté à la directrice générale les progrès accomplis au cours des 15 derniers mois par l'administration municipale, qui témoignent du fort engagement pour la revitalisation de Venise et montrent une inversion de tendance par rapport au passé. Je souhaite que cette rencontre soit le point de départ d'une coopération qui offre une nouvelle vision de la ville, une vision

pour les 20 prochaines années, où tous s'engagent pour un avenir meilleur pour les jeunes et les générations futures. » a déclaré le maire, Luigi Brugnaro. L'entretien bilatéral entre la directrice générale et le maire s'est poursuivi par une journée de réunions de travail pour évoquer les différents aspects de la gestion de ce site du patrimoine mondial.

Source : publication sur le site Internet de l'Unesco du 24 janvier 2017. Consultée le 23 mai 2020

Document 2

Avant et après : le temple de Baalshamin, l'un des monuments emblématiques de Palmyre en Syrie, a été détruit par Daech en août 2015. Le site de Palmyre est inscrit sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'Unesco.



Source : Joseph Eid, AFP, *Le Monde*, 2 avril 2016

Étude critique de document(s) 2 : Clausewitz à l'épreuve des tentatives de paix au Moyen-Orient

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que la pensée de Clausewitz reste d'actualité pour comprendre la difficile construction de la paix au Moyen-Orient.

Document 1

On ne peut considérer la guerre, c'est-à-dire les tensions et les actions hostiles, comme ayant atteint son terme aussi longtemps que la volonté de l'ennemi n'a pas été brisée, son gouvernement et ses alliés contraints de faire la paix, son peuple de se soumettre. Car il se peut que les hostilités reprennent, de l'intérieur du pays ou par l'entremise de ses alliés, quand bien même nous l'occupons tout entier. Bien entendu, cela peut avoir lieu aussi après que la paix a été conclue, ce qui ne prouve rien d'autre que ceci : toutes les guerres n'aboutissent pas à un verdict définitif et à un règlement parfait. Même si tel est le cas, cependant, la signature de la paix éteint toujours bien des étincelles qui auraient continué de couvrir [...].

Mais dans le monde réel, cette fin de la guerre abstraite, cet ultime moyen de réaliser la fin politique auquel concourent tous les autres, à savoir la réduction de l'adversaire à l'impuissance, n'est pas à tout coup à portée de la main, et n'est pas non plus la condition *sine qua non* de la paix ; il ne peut donc en aucun cas être érigé en loi par la théorie. D'innombrables traités de paix furent signés sans que l'un des deux camps puisse être considéré comme réduit à l'impuissance, et même avant que l'équilibre des forces ait été visiblement rompu [...].

Dans la réalité, avec l'incapacité à résister plus avant, il y a deux raisons de faire la paix. La première est l'invraisemblance de la victoire, la deuxième son coût trop élevé [...].

La guerre n'a donc pas toujours besoin que les combats continuent jusqu'à l'anéantissement de l'un des antagonistes ; il peut suffire parfois d'une probabilité d'insuccès légère, peut-être à peine perceptible, pour décider un camp à abandonner la partie si ses motifs d'agir et les tensions qui l'animent sont de faible intensité. Si l'autre côté en est persuadé à l'avance, il est normal qu'il vise à réaliser cette probabilité au lieu d'emprunter le long chemin de l'anéantissement complet de l'adversaire.

Le bilan de l'énergie dépensée et de celle qui reste à dépenser pèse d'un poids encore supérieur dans la décision de faire la paix. La guerre n'étant pas commise par passion aveugle, mais contrôlée par son objectif politique, c'est la valeur attribuée à ce dernier qui détermine l'ampleur des sacrifices requis par sa réalisation. Cela vaut non seulement pour son ampleur mais également pour sa durée. Dès que la dépense d'énergie passe le seuil où elle n'est plus équilibrée par la valeur de l'objectif politique, il faut y mettre un terme, et la paix s'ensuit logiquement.

Source : Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Livre I, Chapitre II, 1832, traduction française de 1999

Document 2

Sur la photo, de gauche à droite : le ministre des Affaires étrangères de Russie Andrei Kozyrev ; le Premier ministre d'Israël Yitzhak Rabin ; un fonctionnaire américain ; le président des États-Unis Bill Clinton ; assis, le ministre des Affaires étrangères d'Israël Shimon Peres ; le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat ; le secrétaire d'État américain Warren Christopher ; le numéro 2 de l'OLP Mahmoud Abbas.



Source : signature à Washington des accords d'Oslo, 13 septembre 1993, photographie AFP/Getty Images